



22ème rencontre des producteurs/distributeurs d'eau potable

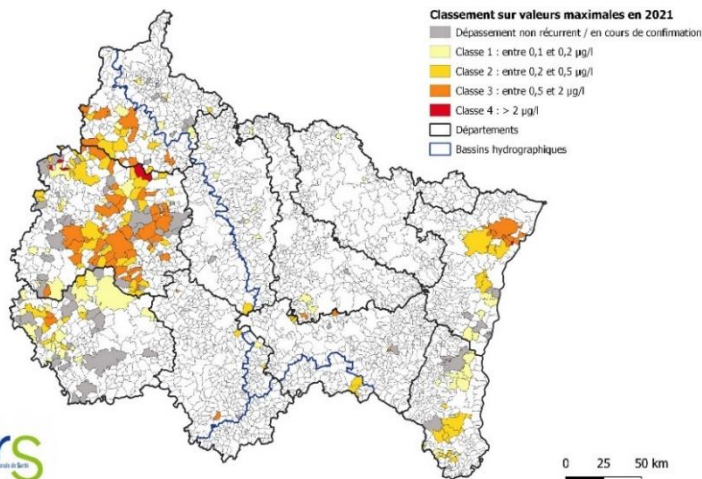
COLMAR, le 24 février 2022



Métabolites : bilan général de la situation sur le bassin

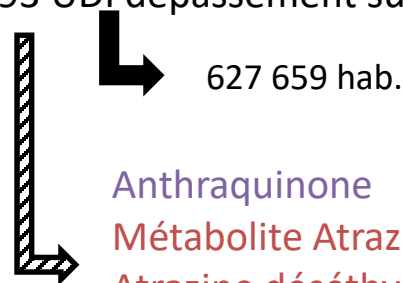
Rhin-Meuse

Dépassement de limite réglementaire de qualité en pesticides ou métabolites entre janvier et mi-septembre 2021 en Grand Est



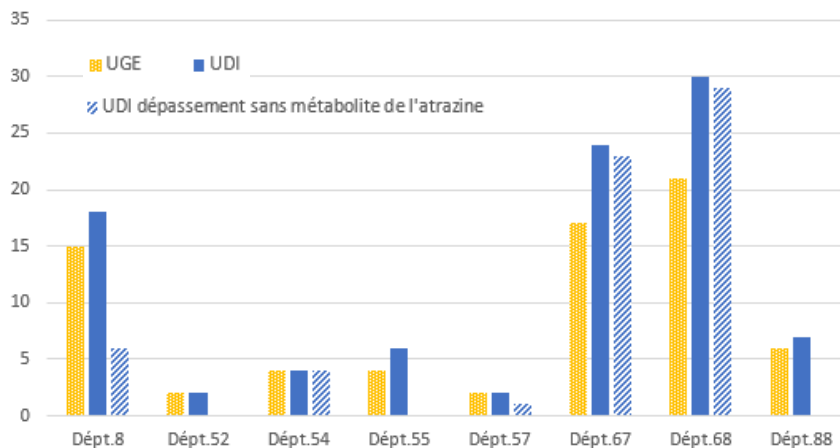
Nombre de dépassement et le type de métabolite

93 UDI dépassement sur le bassin Rhin-Meuse



- Anthraquinone
- Métabolite Atrazine
- Atrazine déséthyl déisopropyl } 23 UDI soit ¼ des UDI
- Chloridazone desphényl
- Métolachlore ESA
- Métolachlore NOA
- Métolachlore OXA } 69 UDI soit ¾ des UDI

Répartition territoriale



Un travail en cours pour affiner l'état des lieux global

- Un travail conjoint a débuté entre les services des DT ARS et de l'AERM pour approfondir l'état des lieux bassin
 - => travail d'ores et déjà initié avec les DT ARS 67 et 68
 - => poursuite prochaine sur la Lorraine et Champagne-Ardenne
- Réalisation d'un **état des situations à problème sur le bassin** sur la base :
 - 1/ de l'état de l'avancement des démarches préventives
 - 2/ des stratégies envisagées ou réflexions engagées par les collectivités sur le volet « distribution en eau potable ».
- **Objectif : identifier les situations problématiques sur le bassin et partager les solutions à porter collectivement**

Etat des lieux de l'avancement des démarches préventives			
AAC existante ? NON	mise en place d'actions préventives ? NON	le contenu du PA est-il réellement suffisant pour garantir la reconquête du captage ? NON	freins identifiés
Quelles solutions préventives à envisager pour la protection de la ressource ?			
solution courte terme	solution moyenne	solution long terme	

= nécessite la mise en place d'une démarche captage => LONG TERME

= nécessite révision du PA avec montée en ambition des mesures existantes => MOYEN TERME

Distribution en eau potable ?	
Quelle alternative possible immédiate pour la distribution en EP ?	observations

4 cas de figures identifiés

Situations conformes mais fragiles => surveillance renforcée

Situations non conformes mais solution temporaire possible pour réussir à distribuer une eau potable

Situations pour lesquelles nous n'avons aucune information

Situations à priori dans l'impasse (en première approche selon une expertise ARS)

Etat des réflexions

Situations conformes mais fragiles => surveillance renforcée

Situations non conformes mais solution temporaire possible pour réussir à distribuer une eau potable

Situations pour lesquelles nous n'avons aucune information

Situations à priori dans l'impasse (*en première approche selon une expertise ARS*)

des actions à engager immédiatement

Activation des leviers réglementaires (DUP et/ou ZSCE) + étudier la possibilité de la suppression de l'utilisation du S-Métolachlore dans le cadre de la ZSCE/DUP

Mise en place d'un plan d'actions d'urgence immédiat sans regret qui préfigurerà le plan d'actions final

nécessite d'étudier toutes les options possibles (coûts d'investissement et de fonctionnement, contraintes, efficacité, pérennité...)

étudier la possibilité d'interconnexion temporaire

étudier la possibilité de mettre en place un traitement efficace et soutenable financièrement

Cadre d'intervention du 11^{ème} programme

Objectif prioritaire : **reconquête des captages sensibles** vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole

- conditionnement des aides aux travaux en matière d'AEP et d'assainissement à la mise en œuvre de démarches de reconquête de la qualité des captages sensibles
- accompagnement des actions permettant de protéger ou de restaurer la qualité des ressources en eau souterraine
- fin des aides aux opérations de nature curative (*traitement de l'eau*) ou palliative (*recherche d'une nouvelle ressource, interconnexion, ...*)

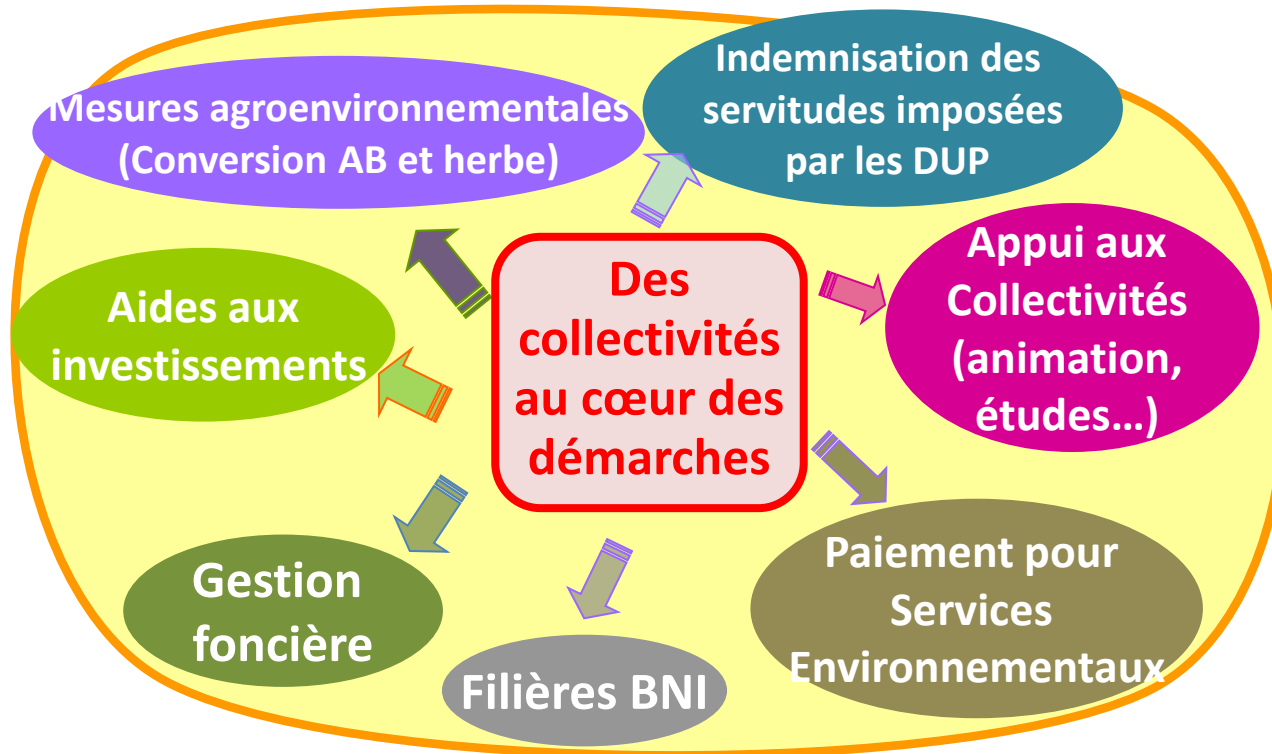
➤ **Solutions préventives** = seul moyen pérenne et durable de préservation du patrimoine des ressources en eau

Pas d'aide aux travaux curatifs ou palliatifs...



Des outils disponibles...

- **Le financement des études** de définition des AAC, des études diagnostics multi-expression...
- **Le financement de nombreux d'outils** à destination des collectivités pour la mise en œuvre des plans d'actions



⇒ Des actions à mener en lien avec les partenaires (Chambres d'agriculture, Fédé bio, SAFER...)

⇒ Des actions à coupler à l'activation d'un volet réglementaire

- **Le financement d'études à large spectre** permettant de faire un état des lieux et d'étudier la faisabilité d'actions curatives ET préventives avec analyse technico-économique de leur mise en œuvre.

Etudes à large spectre...

Objectif : approche croisée des directives sur l'eau potable et de la Directive Cadre sur l'eau

- Instruction DGS du 18/12/2020
 - la présence de pesticides traduit la vulnérabilité de la ressource
 - une dérogation n'est pas un « droit à polluer »
- Directive Cadre sur l'eau
 - Atteindre le bon état des masses d'eau et prévenir la détérioration des ressources en eau potable
 - Prévenir ou limiter l'introduction des polluants dans les eaux souterraines et y inverser toute tendance à la hausse

...Risque de contentieux....DCE 2027

➤ **Solutions préventives** = seul moyen pérenne et durable de préservation du patrimoine des ressources en eau

Etudes à large spectre...

Objectif : aborder tout le spectre des solutions possibles (restauration et préservation de la ressource – distribution d'une eau conforme)

Etude en 3 phases :

- Etat des lieux des ressources (captages, stockages, traitements) et des actions déjà en place – Bilan et analyse critique des actions préventives
- Identifier les solutions pour restaurer de manière pérenne la ressource en eau et l'eau distribuée (approches préventives, et si elles ne suffisent pas, approches curatives) – Contraintes, coûts, temps de latence
- Bilan comparatif des solutions identifiées et combinaisons possibles pour retour à conformité dans délai imposé – Approche coûts/efficacité et coûts/bénéfices

Taux d'aide = 80 % pour des marchés d'étude passés avant le 31/12/2022

Actions engagées et à mener...

- Contrats locaux de solutions déployés sur les 19 captages ciblés préférentiellement dans le cadre du programme ERMES: en place ? Assez ambitieux ? Objectifs chiffrés pour chaque mesure ? BNI ? Substitution ?
- Elargissement à tous les captages à problèmes métabolites non listés dans le SDAGE, mais inclus dans PAOT
- Combiner toutes les mesures préventives à mettre en place sur les captages : incitatives, administratives, financières, réglementaires...

